



mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr

www.primarette.fr

Infos Mairie n° 45

janvier - février - mars 2013

Depuis le 1^{er} février les horaires d'ouverture de la Mairie, le vendredi après-midi, sont modifiés, voir encadré ci-dessous

La Mairie

Téléphone : 04.74.84.57.27

Fax : 04.74.79.51.50

Ouverture au public :

Mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 11h30

Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00

Samedi de 9h00 à 11h30

Mme le Maire reçoit sur R.V. le matin des jours ouvrés, sauf le mercredi.

Tél. du Maire

Mme APPRIEUX :
04.74.84.51.63

Tél. des Adjoints :

M. DANZO : 04.74.84.56.94

M. FAURE : 04.74.84.56.76

Mme BRAGANTI :

04.74.20.47.30

Agence Postale

04.74.84.57.30

Ouverture au public :

lundi - vendredi

8h30 - 11h

samedi 8h - 10h30



LE MOT DU MAIRE

Depuis le mois de février, le ciel de notre commune est traversé par de nombreux vols de cigognes, annonçant l'arrivée, que l'on espère imminente, du printemps. Nous sommes ainsi faits et, bien que nous ayons à notre disposition une multitude d'informations de tous ordres, nous sommes encore à l'écoute des signes que la nature nous transmet. Et heureusement ! Cela nous permet certainement de garder un peu plus les pieds sur terre et de prendre un peu de recul face aux tumultes et aux difficultés de la vie.

Cet hiver, sans avoir été trop froid, a été long et gris. Aussi, l'espoir de journées ensoleillées chassant cette grisaille est fort et les beaux jours vont vite nous inviter aux promenades. Mais attention justement à cette nature ! Elle demande le respect car aujourd'hui certaines fleurs sauvages se raréfient du fait de leur cueillette, souvent intempestive, et elles méritent une protection particulière. En Isère, la cueillette des espèces végétales sauvages est réglementée par arrêté préfectoral du 22 octobre 2010, affiché dans toutes les mairies du département. Voici quelques plantes dont la cueillette est soumise à restriction : jonquilles et narcisses (limitée à quinze brins par personne), muguet (quantité limitée au contenu d'une main de personne adulte). Primarette est connue pour ses jonquilles et nombreux sont ceux qui viennent dans notre commune pour les cueillir. N'hésitez pas à communiquer le plus possible ces informations autour de vous pour que les cueilleurs connaissent la réglementation.

Le printemps c'est aussi pour la commune un moment important avec le vote du budget 2013 et la réflexion sur les projets de travaux qui pourront être engagés. Ce budget a été voté au début mars par le conseil municipal. Il s'est construit en tenant compte des annonces délivrées par l'État concernant la baisse des financements des collectivités. Cette année encore nous devons rester prudents. La rigueur est nécessaire pour ne pas, notamment, amputer les prochaines années avec une gestion complaisante. 2013 a été annoncé comme une des années les plus difficiles à traverser et, à n'en pas douter, la croissance ne sera pas tout de suite au rendez-vous, annonçant donc encore des exercices laborieux !

De manière générale, les autres communes et intercommunalités appliquent la même logique, le budget de fonctionnement ne doit pas croître et le budget d'investissement doit être réduit à l'essentiel.

Nous essayons de coller à cette réalité, mais il faut reconnaître que c'est de plus en plus difficile. Pour autant, les taux d'imposition resteront, comme d'habitude à Primarette, au niveau des années précédentes.

Autre sujet d'actualité : les « rythmes scolaires ». Je vous laisse le découvrir plus en détail dans les pages qui suivent. Quant aux inscriptions pour la rentrée 2013/2014 à l'école maternelle et élémentaire je vous laisse également consulter les informations en page intérieure.

Pour terminer cet « info mairie », je tiens à aborder un point important de notre vie associative.

Chaque année, les différentes associations de la commune vous proposent dans le bulletin municipal un calendrier de leurs manifestations, relayé également dans ces pages tous les trimestres. Parallèlement, chacune s'organise pour faire de la publicité pour annoncer ces événements. Force est de constater que la participation à ces festivités devient, chaque année, de plus en plus réduite. Pourtant, les propositions se veulent éclectiques pour toucher le plus grand nombre, la famille, les jeunes, les adolescents et les aînés. Outre le fait que tout cela demande un investissement de la part des bénévoles, il est vital qu'une commune garde une vie associative pour la faire vivre, développer des synergies, resserrer les liens amicaux, bref pour qu'elle garde une âme. Alors pensez à encourager toutes ces associations et, dès que vous le pouvez, venez grossir les rangs des participants.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 45 de votre infos-mairie qui, vous l'avez remarqué, a fait peau neuve pour se mettre en harmonie avec le graphisme utilisé sur le site internet et pour certains documents de la correspondance municipale.

Le Maire, Angéline APPRIEUX



En bref...

Avis de recherche : Un étudiant américain va faire un stage en juin et juillet à l'usine Tencate. Il recherche un logement pour cette période : chambre chez l'habitant ou petite location, soit dans notre commune, soit dans une commune voisine. Si vous pouvez l'aider, prendre contact avec la Mairie.

Autorisation de sortie du territoire pour mineurs :

Ce document qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimé depuis le 1er janvier 2013.

Désormais, l'enfant – qu'il soit accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec :

- soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen et la Suisse).
- soit son passeport
- soit son passeport accompagné d'un visa.

Plus de renseignements sur www.primarette.fr et sur www.service-public.fr

Approbation du Compte administratif 2012 :

Lors du Conseil municipal du 21 janvier, le compte administratif communal de 2012 a été présenté et approuvé à l'unanimité.

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	415 207,04 €	495 882,00 €
Investissement	144 835,85 €	84 897,00 €

Vote du Budget 2013 :

Le Budget 2013 a été voté par le Conseil Municipal le 4 mars 2013, en présence de Monsieur DESCHAMPS, percepteur. Les délibérations prises sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune, rubrique conseil municipal. A noter que les taux d'imposition restent inchangés.

Permanences info énergies : Le Pays de Bièvre Valloire, en partenariat avec l'AGEDEN, a reconduit la mise en place de permanences info énergies dans le cadre du Contrat de Développement Durable Rhône Alpes. Ce dispositif gratuit s'adresse aux particuliers et aux collectivités pour des conseils personnalisés. Permanences AGEDEN le premier mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 04.76.23.53.50, siège du syndicat mixte à Viriville.

Tour de France

Et oui, le tour de France va passer par Primarette... Le 14 juillet ! Après être partis de Givors et avoir franchi la "côte d'Eyzin Pinet", les coureurs du Tour de France s'élanceront sur la RD 538 pour gravir la "côte de Primarette", du haut de ses 459 m.

Ils poursuivront leur route en traversant la Drôme pour finir en beauté par l'ascension du Mont Chauve, le Mont Ventoux avec ces 20,8 km de montée à 7,5 %.

Une belle animation en perspective qui n'est pas sans rappeler que la vigilance et la prudence sont de mise à proximité de la route, lors du passage de la caravane, des coureurs et des véhicules d'équipiers.

Sortir du Mal-logement

Le Conseil Général, l'Agence Nationale pour l'Habitat (Anah), La Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Agence départementale d'information sur le logement) ont lancé le dispositif "sortir du mal-logement en Isère" pour permettre aux propriétaires ou locataires du parc privé de bénéficier d'aides techniques et financières pour améliorer le confort de leur logement en cas d'insalubrité, de non décence ou de précarité énergétique.

Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

> **Votre logement est dangereux**, il ne vous protège pas des accidents et des intoxications (risques de chute dans les escaliers, installation électrique dangereuse (fils apparents)

> **Votre logement n'est pas étanche**, il ne vous protège pas de l'extérieur (toiture en mauvais état, fenêtres laissant entrer l'air et la pluie : les murs présentent des traces d'humidité,...)

> **Votre logement n'est pas assez chauffé**, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas, vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer, vous ne vous chauffez plus faute de pouvoir payer les factures...

> **Votre logement ne permet pas une hygiène correcte**, vous n'avez pas d'eau potable, pas d'eau chaude, il n'y a pas de séparation entre les wc et la cuisine...

Que faire si vous êtes dans une situation de mal logement ?

Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au numéro vert :

0800 300 163

(appel gratuit depuis une ligne fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.

Primarette

Inscriptions rentrée scolaire 2013 / 2014

Les inscriptions pour la rentrée 2013/2014 à l'école maternelle et élémentaire pour les enfants nés en 2010 s'effectuent en Mairie à partir du mois d'avril. Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et, le cas échéant, du certificat de radiation pour les élèves venant d'une autre école. Les parents pourront ensuite demander à rencontrer les enseignants et prendre rendez-vous en téléphonant au 04.74.84.56.83.

Rythmes scolaires : La semaine de 4 jours et demi

Le décret du 24 janvier 2013 fixe les nouveaux rythmes scolaires pour les élèves de maternelle et primaire.

La semaine scolaire s'étalera maintenant sur 4 jours et demi, les élèves venant à l'école le mercredi matin en plus des lundi, mardi, jeudi et vendredi.

De plus, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, 45 minutes, de 13h30 à 14h15, seront consacrées à des activités périscolaires menées par des intervenants extérieurs.

Cette réforme, applicable dès la rentrée 2013 et au plus tard à la rentrée 2014, ne sera mise en place qu'en septembre 2014 dans la commune de Primarette. Pourquoi ?

Le conseil municipal souhaite mettre en place cette réforme pour le bien des enfants sans précipitation et de manière pérenne. Aussi, une concertation intercommunale a été lancée afin de recenser les acteurs locaux susceptibles d'intervenir 4 fois par semaine. Ces interventions seront à la charge de la commune, sous la responsabilité du maire et vont entraîner des dépenses supplémentaires qu'il va falloir couvrir.

Enfin, à la charge aussi de la commune de réorganiser le temps de travail du personnel scolaire.

Syndicat Intercommunal d'Electrification

Le SIE n'est plus ! SIE, c'est quoi ? Syndicat intercommunal d'électrification qui regroupait les communes de Montseveroux, Cour et Buis et Primarette.

Créé en 1924, ce syndicat avait pour compétence l'éclairage public et la gestion des réseaux moyennes et basses tensions. A lui de programmer les travaux sur les réseaux et d'être l'interlocuteur privilégié des trois communes adhérentes lors de travaux sur chacune des communes.

Les recettes principales du SIE étaient les contributions des communes adhérentes ainsi que la réversion de la taxe de consommation finale de l'électricité (TCFE), reversée par le SEDI (syndicat des énergies du département de l'Isère) auquel nous adhérons. Or, depuis deux ans planait l'incertitude sur la réversion de cette taxe et nous savions, qu'à un horizon proche, celle-ci s'arrêterait.

Mais voilà.. le comité syndical du SEDI du 17 décembre 2012 a décidé de garder en totalité de cette taxe. Sans cette recette principale, le budget du SIE de 2013 ne pouvait plus être équilibré et ses membres ont décidé sa dissolution automatique avec transfert de la compétence éclairage public et l'absorption complète du syndicat avec reprise actif/passif/trésorerie.

Et maintenant ? Le SEDI doit mettre en place 10 territoires pour couvrir le département, avec pour une gestion équitable, un représentant par commune quelle que soit la taille de celle-ci. Notre commune fera désormais partie du territoire qui regroupera Territoire de Beaurepaire, Bièvre Est, Bièvre Toutes Aures, Bièvre Liers, Pays de Chambaran.

A nous maintenant d'être vigilant car c'est au sein de ces territoires que se programmeront nos futurs travaux.

Pour l'heure, la dissolution du SIE retarde la mise en application de la coupure de l'éclairage public sur la commune de 1h à 5h du matin.

C.C.A.S. Repas des Aînés



le samedi 13 avril 2013 à 12 heures le Centre Communal d'Action Sociale organise le repas pour les personnes de plus de 65 ans au restaurant "Chez Lucas".

Les inscriptions se font uniquement en mairie avant le jeudi 4 avril 2013.

Comme les années précédentes, la participation au repas est fixée à 5 € par personne. Les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion, voudront bien se faire connaître à la mairie.

Environnement

Les abords de nos chemins sont parfois semés de déchets : bouteilles, emballages divers... Face à ce constat, la commission agriculture et environnement organise une matinée ramassage des déchets le samedi 25 mai de 9h à 12h.

Toutefois, n'attendez pas cette date si votre regard croise des déchets.. La nature vous en remercie par avance ! Pour plus de renseignements,

mairie de primarette 04 74 84 57 27 / mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr

Primarette

Les cigognes sont de retour



Est-ce le retour du printemps ? En tous les cas, les cigognes parties cet hiver rejoindre la chaleur en Afrique sont de retour. Fidèles à la tradition, en février, elles reviennent en Europe et le 19 février elles sont passées par centaines sur notre commune, permettant ainsi à plusieurs photographes amateurs de fixer sur la pellicule ces oiseaux imposants faisant halte, sur un arbre au village ou sur le clocher de l'église. Où vont-elles finir leur course ?



Tourisme en Bièvre - Valloire

Un nouveau site internet est en ligne : il s'agit du site touristique du pays de Bièvre-Valloire :

www.tourisme-bievrevalloire.com

Regroupant les Offices de tourisme partenaires du territoire de Beurepaire, Bièvre-Liers et Mandrin-Chambaran, il est structuré suivant les thèmes : découvrir, bouger, sortir, visiter, savourer, se loger, se restaurer et permettre ainsi au visiteur de naviguer simplement et de manière organisée. Il est agrémenté bien sûr de photos, de diaporamas et de vidéos sur notre région.

A découvrir.



Sur votre agenda du prochain trimestre

Les événements proposés ci-dessous sont extraits du calendrier prévisionnel des associations de Primarette auprès desquelles il convient de vérifier si ces manifestations sont maintenues.

avril

Ve 3 : Festival d'humour (AADP)
Sa 13 : Repas des aînés (CCAS)
Di 21 : Dégustation surprise et vide grenier (Sou des Ecoles)
Sa 27 : Repas dansant (FCC) Beurepaire
Ma 30 et Me 1/5 : Tournée de muguet (Conscrits)

mai

Sa 4 : Stage après midi et bal folk à 20h (Ripatons & Bartifelles)
Di 5 : AG (ACCA)
Me 8 : Commémoration 8 mai 45 à 10h45
Di 12 : Randonnée (AADP)
Di 19 : Sortie à la mer
Ve 24 : Concours départemental de boules à Paladru (FNACA)

juin

Sa 8 : Pétanque semi-nocturne (Conscrits)
Ve 14 : Pétanque nocturne à Poussieu (FCC)
Ve 28 : Kermesse (Sou des écoles)
Sa 29 : Pétanque semi nocturne (Sou des écoles)

Etat - Civil

Naissances: Océane, Clara SAUNIER, 45A, rue du lavoir, née le 10 mars à Vienne

Evann, Pierre STOUDMANN-EVRARD, 165, rue de la nicolière, né le 10 mars à Vienne

Décès: Gilbert LANTHEAUME, 65 ans, 225, chemin de Grand Champ, le 19 mars à Beurepaire

Communiqué de la Paroisse Saint Benoît

Messe de **Pâques** à l'église de Primarette le dimanche 31 mars à 9h15

Autres Célébrations en ce même lieu : - le samedi 13 avril à 18h.

- le dimanche 30 juin à 9h15.